

## **CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DU MARDI 18 JUIN 2019.**

Personnes présentes : Mr Morel, **enseignant directeur**, Mmes Liatard, Soja, Verjus, Mangin, **enseignantes**, Mme Guégaden **adjoite aux affaires scolaires mairie d'Héricy**, Mmes Bonin, Collet-Chauffour, Roche, Mazzola-Beaufort et Bray **représentantes ALPEH titulaires**.

Personnes invitées, absentes, excusées : Mme Bouchet-Bellecourt **mairie d'Héricy**, Mr Quesney **inspecteur de la circonscription Melun Seine et Loing**, Mme Mérino **déléguée départementale de l'Education Nationale**.

La séance commence à 18h05. Mme Bray est secrétaire de séance.

### **1) Effectifs, structure de l'élémentaire, enseignants et AVS présents pour 2019/2020 :**

#### **5 classes :**

24 CP avec Mme Liatard,  
6 CP et 19 CE1 avec Mme Verjus  
9 CE1 et 17 CE2 avec Mme Soja  
25 CM1 avec Mme Mangin  
26 CM2 avec M Morel.

#### **126 élèves**

Perte des 32 actuels CM2 (2018-2019) et une radiation dans les futurs CM1. Apport de 27 futurs CP + 3 CP, 3 CE1 et 1 CM2 arrivant sur Héricy (déménagement). L'équipe pédagogique ne change pas sauf l'association de service de M Morel qui ne sera connue qu'à la rentrée de septembre puisque Mme Vaneste a obtenu un poste fixe.

**AVS** : Mme Dujeu, pour 12h/semaine, pour un enfant en situation de handicap en CE2. La liste des élèves sera affichée le jour de la prérentrée soit le vendredi 30 août.

**Arrivée d'une nouvelle inspectrice pour la circonscription** : Mme Beaulaton.

### **2) Retour sur le séjour avec nuitées (CP et CM2) :**

Le séjour s'est très bien passé avec un rythme dense. Le temps a été magnifique et les enfants ont apprécié les activités effectuées. Les guides étaient bien adaptés et ont permis une bonne compréhension des visites par les enfants. Les photos et carnets de voyage ont été exposés lors de la journée de l'enfant et seront rendus très prochainement aux enfants.

Il n'y a rien eu à redire sur le logement et la nourriture.

L'ALPEH remercie également les enseignantes pour ce séjour. Elle fait remonter la demande de pouvoir disposer d'une salle plus conséquente pouvant accueillir un maximum de parents lors d'une éventuelle présentation d'un autre séjour à plusieurs classes.

Les enseignantes remercient la mairie pour sa participation humaine et financière.

### **3) Projet classe de neige :**

Les dates du séjour sont du 23 au 27 mars 2020 à Manigod (74) et concerne la classe de CM2 de M Morel et une classe de 28 CM2 de Samoï, ce qui permet d'alléger le coût.

Les familles concernées seront informées dès cette semaine. Un courrier a été envoyé à Mme Le Maire pour une demande de subvention ainsi qu'une copie à l'ALPEH. Pour l'instant, le prix est de 422€ (transport, activités sur place : construction d'igloo, initiation au ski alpin, randonnée raquettes sur le thème de la faune et la flore, découverte d'une exploitation agricole, pension complète...). L'organisme est « Côté Découverte ». M Morel aura besoin de deux accompagnateurs.

#### **4) Autre projet de sortie pédagogique :**

Mme Mangin et Mme Liatard évoquent des prémices de projet pédagogique sur deux jours avec une nuitée dans les châteaux de la Loire, qui nécessiteraient également deux accompagnateurs avec une période à définir. Des informations plus complètes seront données au cours du premier trimestre de la rentrée scolaire.

#### **5) Point sur le projet d'école :**

L'ALPEH souhaitait avoir l'avis des enseignants sur le nouveau projet d'école après un an de mise en place. Pour rappel, les objectifs de celui-ci sont les suivants : affiner la compréhension des textes chez les élèves, rendre performant les élèves dans le domaine de la production d'écrits, améliorer les résultats dans la résolution de problèmes.

Les enseignants évoquent le fait qu'ils vont poursuivre sur ce sujet lors de la journée de solidarité du 3 juillet autour du travail du vocabulaire et d'une banque de problèmes. Un outil « banque de problèmes » va être mis en place à partir du cycle 2 par le biais d'un porte-vue dès la rentrée prochaine.

#### **6) Diffusion du petit ALPEH :**

M Morel rappelle son souhait d'avoir une maquette avant impression pour lecture. L'ALPEH est d'accord en précisant que le contenu reste de son ressort.

#### **7) Accompagnement des futurs élèves de CP pour la rentrée scolaire :**

L'ALPEH demande ce qu'il en est pour l'accueil des futurs CP le jour de la rentrée des classes à savoir s'il y a possibilité que les parents accompagnent leurs enfants dans la cour. L'équipe pédagogique est d'accord pour l'accueil dans la cour, y compris pour les nouveaux élèves des autres niveaux.

#### **8) Compte-rendu de réunion de début d'année ( parents/enseignants ) :**

L'ALPEH demande s'il est possible d'avoir a posteriori un compte-rendu de la réunion de rentrée de chaque classe dans le cas où les parents ne peuvent pas s'y rendre pour raisons professionnelles notamment. Mme Soja avait par exemple envoyé par la suite le diaporama de sa présentation. L'équipe pédagogique n'est pas d'accord, car elle souhaite garder le contact avec les familles. Si les parents ne peuvent se rendre à la réunion, ceux-ci doivent s'adresser à l'enseignant(e) de leur enfant et demander une rencontre où il pourra être évoqué le déroulé de la réunion.

#### **9) Liste des fournitures scolaires :**

Celle-ci sera communiquée avant la fin de l'année pour tous les groupes de niveau.

#### **10) Futurs collégiens et affectations :**

31 élèves vont au collège Colonel Arnaud Beltrame à Vulaines et 1 dans le privé. Les dossiers d'inscription étaient à rendre pour le 18 juin et a priori tous les choix demandés par rapport aux options ont été acceptés. Toutes les personnes présentes sont unanimes pour favoriser le fait d'avoir une présentation au sein de la classe de CM2 de la section olympique, comme cela a été fait cette année pour les langues. Cette remarque a été remontée au niveau du collège également.

### **11) Point sur le travail commun école-collège :**

L'ALPEH demande à l'équipe pédagogique ce qu'il en est du travail de collaboration entre les écoles et le collège sur les devoirs. Une synthèse de ce travail a été réalisée par les écoles par niveau avec également la construction d'une grille commune. Muni de cet outil, des échanges ont eu lieu avec le collège.

Le collège exprime le fait que les devoirs faits seront proposés sur une base de 4h avec 1h fixe le mercredi matin pour les 6<sup>ème</sup> et les 3h sur le reste de l'emploi du temps selon les classes. Cette proposition est requise pour tous les élèves au départ avec possibilité d'ajustement par la suite. Il est bien précisé que ce n'est pas du soutien et absolument pas une question de niveau scolaire mais un apprentissage sur la méthodologie et la mise au travail au niveau de l'autonomie.

Lors de la commission 6<sup>ème</sup> qui s'est tenue lundi 17 juin, le collège a sollicité Mme Mangin pour savoir les élèves qui pourraient bénéficier de ce système. Il s'agit également d'une demande institutionnelle d'augmenter la quantité de devoirs faits. Pour information, la participation au rallye maths avec les 6<sup>ème</sup> sera reconduite à la rentrée prochaine. Une demande est faite

également pour que les CM1 puissent participer à leur niveau. Il est évoqué également d'autres projets proposés en collaboration avec le collège comme le projet musique mais celui-ci est compliqué au niveau logistique et très chronophage.

### **12) Devoirs en ligne :**

L'ALPEH remonte le souhait de plusieurs parents de différents niveaux de pouvoir bénéficier du dispositif devoirs en ligne tout en continuant l'utilisation de l'agenda classique pour les devoirs. L'équipe entend la demande. Pour l'instant, pour la rentrée prochaine, a priori seules les deux classes de CM1 et CM2 utiliseront ce dispositif. Mme Mangin précise que cela coûte 10 € par classe pour l'année scolaire.

### **13) Stage de réussite :**

M Morel propose de nouveau un stage de réussite du 26 au 29 août. Pour l'instant, 3 CM1 et 3 CM2 ont donné des réponses fermes. La mairie a validé l'autorisation d'utilisation des locaux. Il y aura sans doute possibilité de constitution de deux groupes avec l'autre collègue de Féricy et peut-être avec l'école de Vulaines.

### **14) Livrets d'évaluation :**

A partir de maintenant, tout est informatisé. Tous les livrets d'évaluation de la maternelle à l'élémentaire sont visibles. M Morel rappelle que tous les parents doivent se connecter. C'est une base nationale ( Educonnect ). Ce livret est rempli à deux moments, en février et en juin. L'école élémentaire s'est fixée le 22 juin en date limite.

L'équipe pédagogique maintient sa position pour la remise des livrets en privilégiant uniquement des remises de livret en mains propres pour les enfants en difficulté à partir de la rentrée prochaine.

L'ALPEH insiste sur la nécessité de favoriser la co-éducation pour favoriser le lien école-famille. Il s'agit de réfléchir ensemble à ce qui pourrait être proposé : spectacle, kermesse, retour sur les séjours avec présence des enseignants concernés. Les enseignantes confirment la tenue de deux réunions, en amont, pour le récent voyage.

**15) Points mairie :**

L'équipe pédagogique précise la nécessité cet été de procéder à un ménage minutieux de toute l'école car il y a eu beaucoup de poussières dans les classes suite aux travaux.

Mme Soja demande à ce que ses stores soient réparés. Une demande par mail va être effectuée.

L'ALPEH demande à la mairie l'installation de poubelles individuelles dans les toilettes afin que les jeunes filles déjà réglées puissent déposer leurs serviettes hygiéniques en toute discrétion. La mairie prend note.

Pour l'instant, la fermeture efficace du portail entre les deux cours n'est pas résolue et celui-ci reste ouvert en ce moment.

Les travaux complets de la place du clos seront finalisés au niveau des agrès cet été.

L'école redemande encore l'installation des autres bancs au niveau de la cour.

**Fin du conseil à 19h20.**

Directeur,

Secrétaire de séance,